

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
5 MAI 2026

Présents : Christine Euvrard, Annabelle Saubin, Fabien Aigrot, Oriane Coulon, Odile Prince, Isabelle Mettetal, Bernadette Rocamora, Christel Aubert-Poignot, Jean-Marc Savoye, Eric Schaillié, Emmanuel Boët, Dominique Lonchamp, Guy Savoye, Jean-Marie Pourcelot, Jean-Pierre Cusey.

- Le conseil est favorable à l'achat d'un terrain permettant l'aménagement d'un espace destiné aux enfants. Cette aire de jeux serait aménagée sous forme de forêt magique avec installation de cabanes et équipements en bois. Des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées.
- L'assurance a réglé une partie de l'indemnisation concernant l'incendie du four à pain. La démolition sera effectuée par des conseillers et les employés communaux, permettant de consacrer les 9943€ d'indemnités versées pour ce poste, à l'achat de matériaux. Des plans sont en cours de réalisation prévoyant l'agrandissement du bâtiment. Le permis de travaux sera prochainement déposé afin de démarrer la reconstruction dès que possible.
- A l'unanimité, le conseil accepte la proposition de prêt du Crédit Agricole pour un montant de 200 000€ sur 15 ans à 3,77%. Cette opération finalise le financement du bâtiment multiservices.
- A l'unanimité, le conseil décide la reconduction des emplois jeunes pour les 16/18 ans de la commune. Inscriptions en mairie avant le 12 juin dernier délai.
- Comme décidé lors d'un précédent conseil et pour tenir compte de la forte baisse du prix du chêne, aucun abattage ne sera effectué l'hiver prochain. Désormais le prix sera négocié avant la coupe, afin de ne pas être soumis aux tarifs imposés par les acheteurs. Des affouages seront malgré tout proposés aux personnes intéressées.
- A l'unanimité, le conseil accepte la proposition d'un habitant du village, d'acheter 4 grumes de chênes secs, tombés à proximité de l'étang d'Abergement, pour un montant de 500€.
- Le conseil étudie la possibilité d'installer 1 ou 2 bornes de recharge pour véhicules électriques. Des devis seront demandés à 3 entreprises.
- A l'unanimité, le conseil accepte la demande de l'association APEI (association de parents et amis d'enfants et adultes handicapés mentaux), de vendre des brioches à son profit. La vente aura lieu entre le 5 et le 11 octobre et sera effectuée par les conseillers.
- De nouveaux carottages seront effectués prochainement sur le pont de l'étang du Meix. Ils permettront de finaliser le rapport que le cabinet doit rendre avant le 28/05. Une réunion de restitution de l'ensemble des études se tiendra en mairie le 01/06, qui permettra de choisir entre l'installation d'un ouvrage neuf ou la réparation de l'ancien.
- A l'unanimité le conseil décide de ne plus louer les barnums des associations aux particuliers. En effet, les assurances ne couvrent aucun risque en cas de dommages aux personnes et aux biens.
- Deux nouveaux référents communaux ont été désignés dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie, espèce invasive allergisante et qui a un impact négatif sur les rendements agricoles. Jean-Marc Savoye et Eric Schaillié seront donc les correspondants de la commune auprès de la FREDON, organisme officiel de lutte contre cette espèce invasive.
- Jean-Marie Pourcelot a été élu, lors d'une assemblée générale cantonale, pour représenter la commune au sein du bureau du SIDEC du Jura.
- Une réunion de préparation de la fête du pain se tiendra le jeudi 28 mai à 18h30, salle de réunions de la mairie. Toutes les personnes souhaitant participer à cette organisation sont les bienvenues.

Le Maire, Guy SAVOYE